



# Ecole Entre Ill et Rhin

RENTREE 2023/2024

**La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre.**

L'accueil se fera en classe à partir de 7h50.

Merci d'apporter dès la rentrée :

➤ **Matériel marqué** au nom et prénom de l'enfant :

- ❖ un **grand sac de supermarché** qui servira à rapporter les affaires de votre enfant lors des congés.
- ❖ des **chaussons à semelle claire (pas noire !)** qui tiennent aux pieds  
Les enfants doivent pouvoir **courir** avec les chaussures lors des séances de sport.
- ❖ le **grand sac en tissu** pour la bibliothèque.
- ❖ un **petit sac à dos contenant : un gobelet, une petite serviette pour les goûters d'anniversaire, un bas de rechange en cas d' « accident » (slip+pantalon)**

➤ Matériel commun (sans prénom) :

- ❖ **2 boîtes (dévidoir) de mouchoirs en papier.**
- ❖ **1 paquet de lingettes** pour les enfants pour les enfants qui ont encore de « petits accidents »

➤ Document :

❖ Lorsque votre assureur vous fera parvenir **l'attestation d'assurance**, vérifiez que les mentions suivantes apparaissent clairement :

- Individuelle accident
- Responsabilité civile

A défaut, il vous faudra demander à votre assureur de vous fournir une attestation comportant ces mentions avant de la donner à l'école.

Coopérative scolaire :

Une coopérative, affiliée à l'OCCE, fonctionne dans l'école. Grâce à cette coopérative, l'ensemble des actions des classes revient à un coût minimal tout au long de l'année. Le montant est de 20€. (chèque à l'ordre de l'OCCE 327)

Collation matinale :

Conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé, il n'y a pas de collation matinale. De l'eau sera proposée aux enfants.

Merci d'avance et bonnes vacances !

L'équipe enseignante